

Le 16 septembre 2021

*An English version follows.*

**Objet : Divulgence du statut vaccinal pour les visiteurs fréquents**

Chers partenaires du Csc MonAvenir,

Le 17 août 2021, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la mise en place d'une « politique de divulgation du statut de vaccination à l'intention de tous les employés des conseils scolaires financés par les fonds publics, du personnel des écoles privées et de celui des milieux de garde d'enfants agréés **ainsi que des personnes qui se rendent régulièrement dans ces milieux**, pour l'année scolaire 2021-2022. »

Les visiteurs fréquents sont inclus dans cette politique de divulgation.

Un visiteur fréquent est défini comme suit :

- **une personne qui interagit régulièrement avec les élèves ou les membres du personnel du conseil scolaire;**
- **une personne qui est régulièrement présente au sein de l'école, y compris les bénévoles et les fournisseurs tiers** qui ont un contact direct et régulier avec les élèves (*Ceci exclut les services de garde partenaires et les agences qui offrent des services aux élèves avec des besoins particuliers, qui ont leur propre processus de divulgation*).

Afin de se conformer à cette politique gouvernementale, le Csc MonAvenir a développé un formulaire électronique qui permettra à chaque visiteur fréquent de déclarer son statut vaccinal selon les directives ministérielles.

Nous vous prions de cliquer sur le lien suivant et de remplir ce formulaire de divulgation dans les plus brefs délais : [Formulaire en ligne de divulgation vaccinale pour les visiteurs fréquents](#)

Le processus de divulgation ne doit être fait qu'une seule fois, à moins que votre statut ne change.

Dans tous les cas, **vous devez continuer de remplir un questionnaire d'auto-dépistage chaque fois que vous vous rendez dans une école**. Une copie papier de ce questionnaire est disponible à la réception de l'école.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le directeur de l'éducation,



André Blais

110, avenue Drewry, Toronto ON M2M 1C8  
T 416 397-6564 | 1 800 274-3764 F 416-397-6576

September 16, 2021

**Re: Disclosure of immunization status for frequent visitors**

Dear Csc MonAvenir Partners,

On August 17, 2021, the Government of Ontario announced the implementation of a "Disclosure of Immunization Status Policy for all employees of publicly funded school boards, staff of private schools and staff of licensed child care settings, as well as individuals who regularly visit these settings, for the 2021-2022 school year."

Frequent visitors are included in this disclosure policy.

A frequent visitor is defined as:

- **a person who regularly interacts with students or school board staff members;**
- **a person who is regularly present within the school, including volunteers and third party providers who have direct and regular contact with students** (*This excludes our child care partners and the agencies which provide services to students with special needs. These partners and agencies have their own disclosure process*).

In order to comply with this government policy, Csc MonAvenir has developed an electronic form that will allow each frequent visitor to declare his or her Immunization Status according to ministerial guidelines.

Please click on the following link and complete this disclosure form (available in French only) as soon as possible: [Online Vaccine Disclosure Form for Frequent Visitors](#)

The disclosure process only needs to be done once, unless your status changes.

In all cases, you must continue to **complete a self-screening questionnaire each time you visit a school**. A paper copy of this questionnaire is available at the school's reception desk.

Thank you for your cooperation.

Regards,



André Blais  
Director of Education